

2022/53

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	8	12

Séance du 16 septembre

L'an deux mil vingt-deux, le 16 septembre

Convocation
12/09/2022
Date d'affichage
12/09/2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – F. EUSTACHE– P. LAMY-BOYET – S. CIOLEK épouse GREMY– C. GREGOIRE – H. CAPPELLAZZI- C BLARDAT-KATOUI- - W. COLAS-

Absents ayant donné pouvoir : P. BARDEL a donné pouvoir à C. DECUYPER – C. GUILLAUME a donné pouvoir à P. LAMY-BOYET -- B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICIAO a donné pouvoir à C. GREGOIRE - E. TRECARTES a donné pouvoir à W. COLAS

Absents excusés :-

Absents : A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

ELECTION D'UN 4^{ème} ADJOINT AU MAIRE

Vu l'article L2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose :
« Dans les communes de moins de 1000 habitants, les adjoints sont élus dans les conditions fixées à l'article L2122-7.

Vu la délibération du 31 mai 2021 relative à la détermination du nombre d'adjoints,

Il est procédé à l'élection du 4^{ème} adjoint au maire au scrutin secret et à la majorité absolue

Candidat 4ème adjoint déclaré : Mme Stéphanie CIOLEK épouse GREMY

1^{er} tour de scrutin : 8

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 7

Majorité absolue des suffrages exprimés : 7

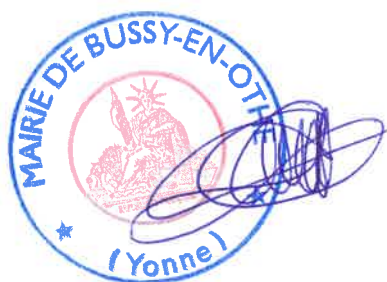
A obtenu : 7 voix

Est élue : 4ème adjoint au Maire de la commune de Bussy-en-Othe,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance

Pascale LAMY-BOYET



Le Maire

Catherine DECUYPER

